

Rapport d'activité
Direction de l'économie
et de l'emploi
—
2020



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie et de l'emploi DEE
Volkswirtschaftsdirektion VWD

2 Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR)

Directeur : Jerry Krattiger

2.1 Activités

2.1.1 Sommaire

L'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire et économique liée au Covid-19, qui a impacté les activités de la Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR) de plein fouet et généré une énorme surcharge de travail. La multitude de nouvelles tâches urgentes et essentielles n'a toutefois pas impacté négativement les activités et la performance de la PromFR, cette dernière ayant réalisé une année record. En effet, en 2020, la PromFR a suivi près de 300 dossiers d'entreprises ou de porteurs et porteuses de projets susceptibles de s'implanter ou de réaliser des projets d'extension dans le canton. De ces 300 projets, 54 se sont concrétisés, à savoir 25 projets de création d'entreprises, dont 10 d'origine suisse et 15 d'origine étrangère, et 29 projets d'extension d'entreprises déjà établies dans le canton.

La PromFR n'avait jamais concrétisé autant de projets, la précédente meilleure année, 2019, ayant permis de réaliser 35 projets. Cette performance, réalisée sans ressources supplémentaires, résulte de divers éléments :

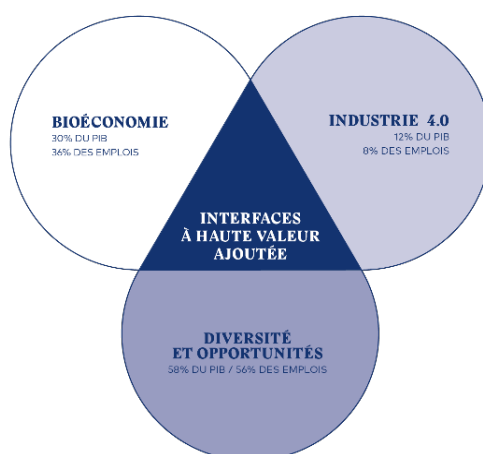
- > les nouveaux instruments de soutien mis en place dans le cadre de la révision de la loi sur la promotion économique (LPEc) en 2018 ont continué de démontrer leur pertinence et leur attractivité ;
- > les intenses efforts de démarchage et de réseautage réalisés depuis de nombreuses années auprès d'entreprises étrangères et de potentiels partenaires d'affaires ont fourni des résultats particulièrement réjouissants ;
- > les collaborations avec les partenaires académiques et les centres de compétences ainsi que la qualité des services proposés par la PromFR ont permis de concrétiser 16 projets sans offrir de soutien financier, ce qui constitue également un record.

En termes de conditions-cadres, certaines inquiétudes doivent toutefois être relevées : en effet, certains projets de qualité n'ont pu se réaliser dans le canton ou ont choisi de quitter le territoire fribourgeois du fait de la disponibilité restreinte de locaux et de terrains constructibles attractifs ainsi que de problématiques liées à la fiscalité, la nouvelle fiscalité fribourgeoise des personnes morales (RIE III) n'intégrant pas certains éléments techniques autorisés au niveau fédéral et pratiqués par d'autres cantons.

En comparaison avec 2019, tous les indicateurs sont en augmentation. Les 54 projets concrétisés en 2020 (35 en 2019) généreront ainsi ces prochaines années des investissements de l'ordre de 143 millions de francs, en forte augmentation par rapport à 2019 (63 millions de francs). En termes de places de travail, ces 54 projets planifient la création à terme de plus de 500 emplois (290 en 2019), dont 36 ont déjà été créés. De plus, les actions de la PromFR ont déployé leurs effets sur plus de 1600 emplois existants qui s'en retrouvent ainsi renforcés (460 en 2019).

Afin de répondre à une question récurrente, la PromFR publie désormais dans son rapport annuel l'état des emplois effectivement créés par rapport aux emplois annoncés par les projets concrétisés cinq années auparavant (cf. chapitre 2.2.2)

Sous l'angle du développement stratégique, la PromFR a également donné un cadre stratégique à la politique de développement économique du canton. En préambule, on peut relever que l'économie fribourgeoise bénéficie d'une grande diversité, cette diversité lui a permis d'être résilient face à la crise sanitaire et économique. Cependant, le canton ne dispose pas d'un avantage comparatif fort ou unique par rapport à d'autres cantons ou régions du monde. Le Conseil d'Etat a adopté une stratégie de promotion économique qui construit sur les forces existantes et se focalise sur la bioéconomie et l'industrie 4.0, secteurs dans lesquels le canton bénéficie de nombreux atouts. Par bioéconomie on entend l'ensemble des activités de production, de transformation et de valorisation de la biomasse. Ces deux secteurs sont grandement complémentaires et permettent l'émergence d'interface à haute valeur ajoutée. Ces deux secteurs représentent 42 % de l'emploi et 44 % du PIB et disposent d'une grande densité de centre de compétences, clusters et instituts de recherche y relatifs.



Le transfert technologique est un autre thème prioritaire qui a été abordé cette année à travers d'une part un numéro spécial du Fribourg Network Freiburg dédié à cette thématique (cf. chapitre 2.1.5.10), ainsi qu'à travers un événement organisé communément avec le Smart Living Lab invitant les acteurs et actrices de la construction du canton à découvrir les travaux et innovations auxquels cette antenne de l'EPFL travaille.

2.1.2 Promotion économique et implantation d'entreprises

La PromFR a soutenu en 2020 l'implantation dans le canton de Fribourg de 25 nouvelles entreprises dont 10 sociétés d'origine suisse et 15 entreprises étrangères en provenance des pays suivants : France, Chine, Brésil, Etats-Unis, Italie, Thaïlande, Canada et Mongolie. Ces implantations proviennent de cinq sources complémentaires :

- > contacts directs avec l'entreprise ;
- > consultants et consultantes spécialisés et multiplicateurs ;
- > Greater Geneva Berne area (GGBa), l'association intercantonale de promotion économique dont Fribourg fait partie aux côtés des cantons de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel et Berne ;
- > Switzerland Global Enterprise (S-GE), l'association mandatée par la Confédération pour la promotion de la place économique suisse à l'étranger ;
- > Chambre de commerce et d'industrie France Suisse (CCI France Suisse).

Les nouvelles entreprises d'origine étrangère implantées dans le canton de Fribourg en 2020 prévoient de créer 90 nouveaux emplois à moyen terme.

Les responsables de marchés de la PromFR ont vu leurs missions de démarchage planifiées aux Etats-Unis, au Brésil et en Asie annulées pour cause de pandémie. Un nombre important d'entreprises démarchées et avec lesquelles une rencontre était prévue ou souhaitée ont pu être accompagnées par visioconférences.

Les activités de démarchage orientées vers l'étranger ont amené la PromFR à accueillir en visite dans le canton de Fribourg en 2020 31 entreprises en provenance de 19 pays, dont 18 par l'entremise de GGBa. 26 entreprises

supplémentaires ont été démarchées et accompagnées par visioconférence. Les Etats-Unis, le Brésil et la France sont les principaux pays de provenance de ces sociétés.

On peut finalement mentionner la présidence du GGBa assurée par le canton de Fribourg pour les années 2020 et 2021.

2.1.3 Nouvelle Politique Régionale

Avec la période 2020-2023, la Nouvelle Politique Régionale (NPR) a entamé son quatrième programme depuis 2008. Ce programme cantonal NPR continue d'encourager l'innovation dans l'industrie et le tourisme avec des aides sous forme de prêts ou de montants à fonds perdu.

Le lancement de ce quatrième programme coïncide avec une plus grande intégration des entreprises dans les projets de NPR. Ceci a été possible grâce à une meilleure connaissance des outils de la NPR et à un travail de longue haleine qui commence à porter ses fruits. Preuve en est la mise en place d'*Innosquare* dont la mission est de favoriser la réalisation de projets « recherche & innovation » au travers d'interactions entre les entreprises, les clusters, les collectivités publiques ou privées, les hautes écoles, les centres de compétences et instituts de recherche. Pas moins de six projets ont été lancés dans des domaines aussi variés que le digital management, la construction ou la production agricole. Ces projets se basent tous sur une utilisation intelligente des technologies numériques.

Le volet tourisme reprend les mêmes axes stratégiques que le dernier programme en date, soit le développement des infrastructures, la simplification des instances touristiques et la valorisation des atouts du tourisme fribourgeois. Grâce à la NPR, des nouvelles offres touristiques sont en cours de réalisation et plusieurs nouvelles sont en préparation.

Le programme NPR 2020-2023 continue à appuyer Fri Up (cf. chapitre 2.1.5.2), association à but non lucratif qui participe aux actions de sensibilisation, de promotion et de formation à l'entrepreneuriat dans le canton de Fribourg. Elle apporte à tout créateur d'entreprise et de start-up un environnement propice à leur développement et à l'innovation en leur offrant un encadrement professionnel.

Le Swiss Plastics Cluster (SPC), le Building Innovation Cluster (BIC) et le Cluster Food & Nutrition (CFN) continuent à participer à la mise en œuvre des axes stratégiques (agroalimentaire – constructions) et sont soutenus dans le programme NPR 2020-2023.

En dépit de la situation particulière vécue en 2020, ce ne sont pas moins de 32 projets pour un montant total de 8,581 millions de francs (à fonds perdu 7,981 millions et prêt 600 000 francs) qui ont été soutenus, signe de l'utilité de ce programme d'impulsion.

2.1.4 Politique économique

En 2020, la PromFR a été consultée dans le cadre de nombreux projets politiques, autant au niveau cantonal que fédéral. Les prises de position de la PromFR ont permis à l'administration et aux élus d'assurer que les intérêts économiques du canton soient pris en considération dans les procédures politiques. Dans le même ordre d'idées, les collaborateurs et collaboratrices de la PromFR participent aux activités d'une soixantaine de groupes de travail, commissions ou conseils d'administration en tant que membres ou invité-e-s. En outre, l'année 2020 a vu l'acceptation par le Grand Conseil d'un rapport sur postulat qui détermine les axes prioritaires de promotion économique. La focalisation des efforts dans trois domaines stratégiques – la diversité du tissu existant, la bioéconomie et l'industrie 4.0 – précise les orientations du canton à moyen terme. Les propositions de la PromFR se sont révélées particulièrement pertinentes dans le contexte de la pandémie du Covid-19.

2.1.5 Organes de soutien

2.1.5.1 Guichet entreprises

Près de nonante sociétés, porteurs et porteuses de projets ont été conseillés et dirigés vers les différents partenaires de la PromFR dans le cadre du guichet-entreprises. L'association Fri Up et Cautionnement Fribourg, l'antenne fribourgeoise de Cautionnement Romand, contribuent en particulier à offrir des solutions adaptées aux besoins des entreprises locales. Seize entreprises ont également pu être soutenues dans le cadre de leurs recherches immobilières, également avec la collaboration des associations régionales.

2.1.5.2 Fri Up

L'association Fri Up participe aux actions de sensibilisation, de promotion et de formation à l'entrepreneuriat dans le canton de Fribourg. Elle offre des conseils à tout créateur et toute créatrice d'entreprise et un accompagnement professionnel à des projets de start-up sélectionnés.

En 2020, Fri Up a répondu à un nombre record de 328 demandes de conseils, facilité la création de plus de 70 nouvelles entreprises et sélectionné 9 nouvelles start-up parmi les 18 en cours d'accompagnement.

De plus, Fri Up a également assuré le rôle d'instance de validation pour la mesure de soutien aux startup « prêts Covid-19 » mise en œuvre par le canton et la Confédération.

2.1.5.3 platinn

La plateforme platinn vise à développer la capacité d'innovation d'affaires des entreprises en les mobilisant, en leur facilitant l'accès à l'innovation et en leur fournissant des prestations de coaching. Elle s'attèle également à soutenir les entreprises innovatrices dans leur recherche de financement.

En 2020, platinn a réalisé 61 projets d'innovation d'affaires dans 42 entreprises fribourgeoises, principalement des PME (petites et moyennes entreprises) et TPE (très petites entreprises) actives dans la plupart des secteurs économiques du canton.

2.1.5.4 Cautionnement Fribourg

En 2020, 22 entreprises fribourgeoises ont pu être soutenues par des cautionnements de l'antenne fribourgeoise de Cautionnement Romand. Des cautionnements pour un total de 10,8 millions de francs ont ainsi été attribués et ont permis la réalisation d'investissements de plus de 34 millions de francs.

Le nombre de projets soutenus est supérieur à celui de 2019 (19 cautionnements) tout comme le montant des cautionnements accordés (+4,3 millions de francs). Les projets soutenus devraient conduire au maintien ou à la création de près de 800 emplois à terme.

Cautionnement Fribourg a pour mission de soutenir les PME afin de favoriser les créations, les reprises ou les extensions. Des cautionnements à hauteur de maximum 1 million de francs peuvent être accordés pour garantir des crédits d'exploitation ou d'investissement. Les demandes inférieures à 150 000 francs sont de la compétence de Cautionnement Fribourg alors que les demandes supérieures à 150 000 francs sont traitées par Cautionnement Romand.

2.1.5.5 Seed Capital Fribourg

La Fondation Seed Capital Fribourg (SCF) favorise le démarrage de projets innovants dans le canton de Fribourg en octroyant des prêts sans intérêt. Ces financements doivent permettre de valider la faisabilité commerciale et / ou technique des projets concernés, notamment le développement des prototypes et la réalisation d'études de marché. Le montant maximal des prêts est de 100 000 francs, généralement octroyés par tranches successives en fonction de l'atteinte d'objectifs intermédiaires.

En 2020, Seed Capital Fribourg a soutenu trois nouvelles entreprises innovantes par le biais de prêts d'un montant total de 300 000 francs. Il convient également de noter que la fondation a adopté des mesures spécifiques liées à la crise du Covid-19 et a ainsi renoncé à recouvrer toute échéance de remboursement de prêt et d'intérêts dus en 2020.

2.1.5.6 Capital Risque Fribourg

Capital Risque Fribourg SA (CRF) a pour mission de financer des entreprises innovantes, créatrices d'emplois dans le canton et développant des produits avec un grand potentiel de croissance. CRF intervient principalement durant la phase de démarrage des sociétés, lorsque la faisabilité du projet est démontrée et que les premières ventes ont été réalisées. Le financement prend la forme de prises de participations minoritaires ou de prêts d'actionnaires jusqu'à un montant maximal de 750 000 francs par société. CRF apporte une participation en co-investissant avec des investisseurs tiers dans le cadre de tours de financement généralement de l'ordre de 1 à 3 millions de francs.

En 2020, trois nouveaux investissements ont été réalisés pour un montant global de 550 000 francs. Ces financements ont permis aux entreprises concernées de lever 10 010 000 francs de fonds supplémentaires.

2.1.5.7 blueFACTORY

L'année 2020 a permis à la société Bluefactory Fribourg-Freiburg SA de continuer sur sa lancée et de franchir des étapes importantes dans son développement. Les projets gagnants pour la construction des nouveaux bâtiments du Smart Living Lab et du Bâtiment B ont été désignés. Parallèlement, le succès du site auprès des entreprises et start-up ne se dément pas. La surface locative disponible est totalement occupée par les centres de compétences et des dizaines de start-up et PME comme Bcomp, LS Instruments, Mobbot, RS Switzerland, Nanolockin et tant d'autres. Le site accueille désormais plus de 300 emplois et la réalisation des nouveaux bâtiments lui donnera un nouvel élan très attendu.

Actuellement, une capitalisation de blueFACTORY SA à la hauteur de sa tâche est toutefois nécessaire. La société n'a en effet jamais disposé des moyens financiers indispensables à réaliser les objectifs fixés par la charte d'utilisation du site, qui recouvrent de multiples aspects tant économiques que culturels, patrimoniaux, énergétiques et environnementaux, ou s'agissant aussi de la part dévolue aux logements. blueFACTORY est à la croisée des chemins et cette capitalisation nécessite un consensus préalable sur la vision de ce que doit être le quartier d'innovation blueFACTORY au regard de sa charte.

2.1.5.8 AgriCo

En collaboration avec l'Etablissement cantonal de promotion foncière active (ECPF), le développement de ce campus dédié à l'agroalimentaire et la valorisation de la biomasse va de l'avant. La décision de l'entreprise SQTS (Swiss Quality Testing Services) de s'installer à St-Aubin a été l'élément déclencheur pour la rénovation de l'un des bâtiments protégés du site. Le montant alloué par le Grand Conseil pour cette phase de développement du campus est une enveloppe de 21,7 millions de francs et permet de rénover cinq bâtiments en tout.

Parallèlement, le site suscite un grand intérêt d'entreprises spécialisées dans l'agroalimentaire à s'y établir et investir.

2.1.5.9 La Maillarde

Le site de la Maillarde à Romont est particulièrement bien situé au cœur de la Glâne et dans un écosystème industriel performant. PromFR a poursuivi ses efforts de promotion de ce site. Ces efforts débouchent sur deux implantations industrielles importantes prévues pour début 2021.

2.1.5.10 Communication et événements particuliers

La communication 2020 a également été placée sous le signe de la pandémie Covid-19. Afin d'informer les entreprises fribourgeoises des mesures adoptées ou mises en œuvre par la Direction de l'économie et de l'emploi, le site internet www.promfr.ch s'est avéré très utile. Une grande partie des mesures d'urgence mises en œuvre et du plan de relance a ainsi pu être traité en ligne.

L'édition 2020 du magazine économique Fribourg Network Freiburg (FNF) a été consacrée au transfert technologie et a été lancée lors d'une conférence avec la présence de Joël Mesot, président de l'EPF de Zurich. Comme le nombre de participants était limité en raison de la pandémie, l'événement a été diffusé en direct. FNF se présente désormais sous une forme revisitée avec une édition imprimée en anglais. Une version trilingue se trouve sur le site internet www.fribourgnetwork.ch qui est enrichi tout au long de l'année.

Au total, 38 entreprises ont participé au Prix à l'innovation 2020/2021 du canton de Fribourg (www.innovation-fribourg.ch), dont 9 innovations ont été désignées pour la finale par le jury. Trois pour le Prix Start-up et le Prix Entreprise, et pour la première fois, le jury a sélectionné trois finalistes pour la nouvelle mention Economie Durable. En raison des restrictions Covid-19 en vigueur en novembre (10 personnes maximum), la cérémonie de remise des prix et l'annonce des vainqueurs ont dû être reportées à 2021.

2.2 Les mesures de soutien en chiffres

2.2.1 Soutien aux entreprises

2.2.1.1 Aides financières et fiscales

Parmi les 54 projets réalisés en 2020, 37 entreprises ont bénéficié d'un soutien financier et cinq sociétés se sont vu octroyer un allègement fiscal. Le montant global des soutiens financiers s'élève à 5,5 millions de francs au maximum. Le versement des aides financières est en effet effectué en fonction du développement économique des sociétés concernées et s'étale ainsi sur plusieurs années.

Le nouvel instrument « cautionnement cantonal » a également été mis en œuvre à deux reprises pour le cautionnement de deux crédits bancaires d'un montant total de 2,25 millions de francs.

Les contributions directes en cours selon la LPEc sont les suivantes :

	Montant des aides financières (en francs)
Aides financières en faveur des entreprises en 2020	2 060 323
Aides financières en faveur des entreprises en 2019	2 042 601

Aucun allègement fiscal total sur le bénéfice et le capital n'a été octroyé.

Nombre d'entreprises au bénéfice d'un allègement fiscal en cours

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
67	58	53	49	44	34	28	22

En comparant ce tableau avec celui publié l'année dernière, on constate que les chiffres 2018 et 2019 ont été modifiés. Ces adaptations sont liées au processus de taxation lorsque la période fiscale diffère de la période d'allègement.

Le tableau démontre tout de même que la tendance observée ces dernières années à une diminution du nombre d'entreprises au bénéfice d'un allègement fiscal se poursuit. Cela s'explique par le fait que le nombre d'allègements fiscaux accordés ces dernières années était inférieur au nombre d'entreprises dont l'allègement fiscal se terminait.

2.2.1.2 Incidences fiscales des allègements fiscaux pour la période fiscale 2018

Le Service cantonal des contributions a terminé durant l'année 2020 la taxation ordinaire de la période fiscale 2018. Sur la base de ces informations, seules les incidences fiscales de cette période peuvent être présentées.

Le tableau suivant résume les incidences des allègements accordés sur les recettes fiscales encaissées par l'Etat pour l'année 2018. Les recettes fiscales comprennent les impôts cantonaux (sur le capital et le bénéfice) ainsi que la part cantonale de l'impôt fédéral direct (17 % de l'impôt fédéral direct perçu).

On y distingue trois niveaux d'informations. La « Cote brute » équivaut au montant que le canton aurait potentiellement pu encaisser si les sociétés en question s'étaient implantées dans le canton ou y avaient développé leurs nouvelles activités sans bénéficier d'aucun allègement fiscal. A noter que cette situation est relativement théorique, dans la mesure où nombre de ces sociétés n'auraient probablement pas réalisé leurs projets dans le canton sans allègement. Les montants indiqués sous « Incidences des allègements » correspondent aux recettes non encaissées en raison des allègements accordés. La « Cote nette » représente quant à elle les montants effectivement encaissés auprès des sociétés après allègement, en général partiel.

	Cote brute	Incidences des allégements	Cote nette
2012	97,946	-61,616	36,141
2013	106,975	-59,316	47,659
2014	134,929	-71,728	63,201
2015	61,146	-49,752	11,394
2016	77,961	-57,524	20,437
2017	80,286	-58,936	21,349
2018	41,670	-17,015	24,655

(en millions de francs)

Il ressort de ce tableau que le canton a renoncé en 2018, du fait des 34 entreprises au bénéfice d'allégements fiscaux en cours, à des rentrées fiscales de 17,015 millions de francs, soit 0,661 millions de francs de part à l'impôt fédéral direct et 16,354 millions de francs d'impôt cantonal. Toutefois, sans allégement fiscal, la majorité de ces entreprises n'aurait pas réalisé de projet dans le canton de Fribourg et n'aurait donc pas contribué aux recettes fiscales nettes qui s'élèvent tout de même à 24,655 millions de francs (cote nette).

2.2.2 Emplois annoncés en 2015 et effectivement créés à fin 2020

Emplois annoncés et effectivement créés fin 2020 par les projets de 2015 :

Secteur	Emplois existants au 01.01.2015	Emplois supplémentaires annoncés pour fin 2020	Emplois effectivement créés en 5 ans	Emplois effectifs au 31.12.2020	Différentiel emplois annoncés et réellement créés
Industrie	1445	333	494	1939	+161
Tertiaire	5	44	-5	0	-49
Plateformes innovation	2	5	-1	1	-6
Total	1452	382	488	1940	+106

En 2015, la PromFR a accompagné 17 projets dont 11 d'implantation et 6 d'extension d'entreprises. Sur les 382 emplois supplémentaires annoncés pour fin 2020, 488 ont été effectivement créés. Le nombre effectif d'emplois créés a donc été supérieur d'environ 28 % aux attentes des entreprises en 2015.

Ce très bon résultat est dû aux projets industriels, qui se sont beaucoup mieux développés que prévu au cours des cinq dernières années. Les projets tertiaires, en revanche, n'ont pas répondu à leurs attentes. Sur les huit entreprises du secteur tertiaire accompagnées en 2015, six ont créé moins d'emplois qu'annoncé. Il s'agit principalement de nouvelles entreprises, qui sont généralement très optimistes quant à la création de nouveaux emplois.

3 Service public de l'emploi (SPE)

Chef de service : Charles de Reyff

3.1 Activités

Les activités du SPE ont fortement été marquées par les mesures prises pour endiguer la pandémie de la Covid-19. Le semi-confinement du printemps et la fermeture au public de l'administration cantonale ont entraîné la mise au télétravail de la majorité du personnel du Service, ce qui a sollicité de manière soutenue les équipes logistiques et informatiques. L'arrêt des activités dans plusieurs secteurs économiques a entraîné un afflux massif de demandes de réduction de l'horaire de travail (RHT), dont le traitement a occupé intensément non seulement les collaborateurs et collaboratrices de la section juridique, mais également plusieurs autres personnes réaffectées provisoirement à ces